

HONORAIRES AU 15/10/2017

HONORAIRES DE TRANSACTION CHARGE VENDEUR

PRIX DE VENTE HORS HONORAIRES	HONORAIRES TTC (TVA à 20% incluse)	
	MANDAT REUSSITE	MANDAT SIMPLE
Jusqu'à 70 000 €	9% avec minimum 5000€	10% avec minimum 5000€
De 70 001 € à 100 000 €	8,00%	9,00%
De 100 001 € à 150 000 €	7,00%	8,00%
De 150 001 € à 200 000 €	6,00%	7,00%
De 200 001 € à 250 000 €	5,50%	6,00%
De 250 001 € à 500 000 €	5,00%	5,50%
De 500 001 € à 750 000 €	4,50%	5,00%
Au-delà de 750 001 €	4,00%	4,50%
Au-delà de 1 000 000 €	forfait 50 000 €	

HONORAIRES LOCATION (décret n°2014-890 du 1/08/2014 Loi Alur)

Honoraires de visite, constitution du dossier et rédaction du bail :
10 € par mètre carré de surface habitable à la charge de chacune des parties.

Honoraires de réalisation de l'état des lieux :
3 € par mètre carré de surface habitable à la charge de chacune des parties.

Honoraires d'entremise et de négociation : 85 € TTC (charge exclusive du bailleur)

HONORAIRES GESTION assurée par ORPI L'ETOILE IMMOBILIER

Honoraires de gestion 8,40 % TTC des sommes encaissées
+ 3,58 € TTC de frais administratif

AVIS DE VALEUR

Réalisation étude comparative de marché : 180 € TTC (Frais offert dans le cadre d'une mise en vente dans les 6 mois)